



Demande d'octroi d'une carte de parage

 Nouvelle demande

 Prolongation

La demande doit être déposée au nom de la personne handicapée ou du détenteur / détentrice du véhicule de l'institution et être signée personnellement par ces personnes (**prière de remplir en majuscules ou à la machine à écrire et cocher les cases qui conviennent**).

Nom, prénom :

Date de naissance :

Rue :

NPA et lieu de domicile :

Tél. privé :

Tél. professionnel :

- Rapport médical concernant la mobilité réduite

 en annexe

 déjà fourni précédemment (**datant de moins de 4 semaines**)

• Remarques :

.....
.....

- **Photo** en annexe suivra par courrier sera déposée au guichet

OU

Institution :

Adresse :

Téléphone :

Numéro de plaques :

• Motif des trajets :

• Fréquence des trajets :

• Nombre de personnes transportées en moyenne :

Celui qui, en donnant des renseignements inexacts, en dissimulant des faits importants ou en présentant de faux certificats, aura obtenu frauduleusement un permis ou une autorisation, fera l'objet d'une plainte et sera puni de l'emprisonnement ou de l'amende (art. 97 LCR) et devra s'attendre au retrait ou au refus de l'autorisation (art. 16 LCR).

Date :

Signature :
(éventuellement représentant légal)

A remettre à l'Administration communale